

**COMMUNE DE SAINTE NEOMAYE**  
**Compte rendu de la réunion d'installation du Conseil Municipal**  
**en date du 22 novembre 2021**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le 22 du mois de novembre à 20 h 15, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-NEOMAYE.

Présents : Céline RIVOLET, Daniel THIOT, Valérie BRIAUD, Francis TESSERAU, Aurélie GAUTIER, Delphine PELLERIN, Henry BURGAUD, Patrice DORAY, Patrick LAMORT, Florence MENARD, Mickaël ROBIN, Elodie ROULLET.

Absents excusés : Roger LARGEAUD qui donne pouvoir à Céline RIVOLET, Sabine DUSSART qui donne pouvoir à Daniel THIOT, Jean-Luc EPRINCHARD.

Le conseil municipal dûment convoqué le 17 novembre 2021 s'est réuni sous la présidence de Céline RIVOLET, Adjointe au Maire, pour une séance ordinaire.

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 18 octobre 2021 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**I – Travaux en régie**

**2021-047**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise les opérations d'ordre budgétaires suivantes :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
chapitre 040			
c/21316 cimetière	10 701,16 €	c/021 virement de la section de fonctionnement	38 031,48 €
c/2128 autres agencements	12 768,46 €		
c/21312 école	12 540,53 €		
c/2121 plantations	898,61 €		
c/2181 installations autres	1 122,72 €		
	38 031,48 €		38 031,48 €

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
c/023 Virement de la section d'investissement	38 031,48 €	chapitre 042	
	38 031,48 €	c/722 Travaux en régie	38 031,48 €
			38 031,48 €

**II – Subvention exceptionnelle**

**2021-048**

Une nouvelle association de « war-game - jeux de plateaux » vient de se créer sur la commune. Ses membres se réuniront dans les salles associatives. Afin de l'aider à faire face aux frais liés à la création de l'association, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de verser à cette association une subvention exceptionnelle de 150 euros.

**III– Candidature au label « territoires engagés pour la nature »**

**2021-049**

Toutes les actions menées, pour l'environnement, la protection de la biodiversité, les économies d'énergies et la qualité des repas à la cantine ont été reconnues par l'obtention de deux labels « terre saine » et « territoire bio engagé » et par un contrat de partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine.

Nous menons également depuis début 2021 un ambitieux programme d'actions autour de notre projet « nature et transition » ; acquisition de terrain en zones humides, plantation, vergers communaux, création de frayères, animations pédagogiques et sorties découvertes de la nature.

Nous avons supprimé toutes nos chaufferies émettrices de CO2 et prévoyons un second programme d'investissements sur les économies d'énergie.

Toutes nos actions pourraient nous permettre d'obtenir le label « territoires engagés pour la nature » soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation.

L'obtention de ce label pourrait nous permettre d'accéder à des financements spécifiques

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire, à déposer un dossier de candidature pour le label « terroirs engagés pour la nature » auprès de l'Office Français de la Biodiversité.

Les délibérations numérotées 2021-047 à 2021-049 sont dans ce compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 45.

Prochaine réunion lundi 13 décembre 2021 à 19 h 00.

P/Le Maire,

Céline RIVOLET

Le Secrétaire,

Daniel THIOT

Francis TESSERAU

Valérie BRIAUD

Henry BURGAUD

Patrice DORAY

Aurélié GAUTIER

Patrick LAMORT

Florence MENARD

Delphine PELLERIN

Elodie ROULLET

Mickaël ROBIN